EDMOND DE ROTHSCHILD SICAV CORPORATE HYBRID BONDS

À la recherche d'un profil de rendement élevé pour un risque de défaut de qualité « Investment Grade »



Détail, salon de la banque, Paris

COMMUNICATION PROMOTIONNELLE : Il s'agit d'une communication marketing. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. EdR SICAV Corporate Hybrid Bonds est un compartiment de la SICAV française agréé par l'AMF et autorisé à la commercialisation en Autriche, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Luxembourg, Italie et Portugal.

EDMOND
DE ROTHSCHILD

Les faits marquants de 2024

Trois ans seulement après le lancement de son fonds EdR SICAV Corporate Hybrid Bonds, Edmond de Rothschild Asset Management s'est imposé comme l'un des pionniers de la dette hybride non-financière dite « corporate hybride », devenant un acteur clé en Europe dans ce segment, avec plus de 700 millions d'euros d'encours clients.

Pour accompagner le développement de notre stratégie, Vianney Hocquet a récemment rejoint notre équipe Fixed Income à Paris. Il dirige désormais le fonds EdR Sicav Corporate Hybrid Bonds aux côtés de Marc Lacraz et Daniela Savoia. Fort de près 15 ans d'expérience sur les marchés obligataires européens, Vianney apporte sa connaissance approfondie de la dette hybride d'entreprises, une classe d'actifs en plein essor.

À noter qu'en 2024, les encours du fonds EdR Sicav Corporate Hybrid Bonds ont doublé pour atteindre 777 millions d'euros[1].



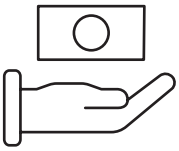
Un pionnier

Edmond de Rothschild est un pionnier dans le domaine des obligations hybrides d'entreprises, et l'un des gestionnaires d'actifs qui connaît la croissance la plus rapide dans ce secteur.



Une classe d'actifs en plein essor

Un élément clé pour les allocations obligataires futures.



+777 M€ AuM

En 2024, les actifs sous gestion de la stratégie ont doublé pour atteindre 777 millions d'euros[1].

3 gérants de portefeuille

l'une des seules équipes d'investissement spécialisée dans les obligations hybrides d'entreprises



Marc LACRAZ

Gérant de Dette Hybride d'Entreprise



Vianney HOCQUET

Gérant de Dette Hybride d'Entreprise



Daniela SAVOIA

Gérante de Dette Hybride d'Entreprise

L'identité des gestionnaires de fonds dans ce document peut changer pendant la durée de vie du produit. Les gerants présentés dans ce document peuvent changer au cours de la vie du fonds. Daniel Savoia et Marc Lacraz gèrent une partie du portefeuille d'obligations hors zone euro.

1. Actifs sous gestion au 31/12/2024 (fonds ouverts + fonds dédiés).

Nos convictions sur la classe d'actifs

Les obligations hybrides d'entreprises, qui représentent aujourd'hui un marché de 250 milliards d'euros[2], sont des instruments de dette subordonnée[3] émis par des sociétés non financières, le plus souvent pour soutenir leurs notations de crédit.

Ces obligations présentent différents avantages pour les émetteurs. Etant considérées pour moitié comme des fonds propres et pour moitié comme de la dette, elles sont souvent utilisées par les entreprises qui ont des besoins d'investissement conséquents (dans les secteurs des services aux collectivités, des télécommunications et de l'énergie notamment), qui peuvent ainsi financer leur Capex sans dégrader leur note de crédit. Par ailleurs, leur traitement fiscal est avantageux pour les émetteurs européens puisque le coupon versé est déductible, ce qui permet d'abaisser le coût du capital.

Les obligations hybrides d'entreprises offrent également un couple risque/rendement attrayant, notamment du fait d'un faible risque de taux compte tenu de leur duration assez courte[4] (les coupons se réinitialisent tous les cinq ans en moyenne). À ce titre, elles sont de plus en plus considérées par les clients comme une brique à part entière dans le cadre de leur allocation obligataire.

L'objectif du fonds EdR SICAV Corporate Hybrid Bonds consiste à capter le surplus de rendement qu'elles offrent en raison de leur subordination, sans prendre de risque de crédit supérieur, dans la mesure où elles sont émises par des entreprises de qualité, majoritairement notées *investment grade*.

En capitalisant sur ces avantages, notre fonds est ainsi en mesure d'offrir un rendement au call[5] de 5,5 %[6].

Une gestion de portefeuille dynamique

Géré de manière active et discrétionnaire, le portefeuille est majoritairement investi dans des titres de dette hybride d'entreprises de toutes zones géographiques.

Pour l'heure, le gisement est encore essentiellement européen (y compris le Royaume-Uni), mais de nouvelles perspectives se sont ouvertes grâce à la nouvelle méthodologie dans la comptabilisation des obligations hybrides récemment introduite aux Etats-Unis. Les émetteurs américains tirent maintenant les mêmes bénéfices que les émetteurs européens de ce type d'instruments.

2024 a ainsi été une année record outre-Atlantique pour les émissions d'obligations hybrides d'entreprises, avec un montant total atteint de 24 milliards de dollars, soit cinq fois le montant émis l'année précédente[7]. Grâce à son approche globale, notre stratégie va pouvoir profiter de ces nouvelles opportunités qui vont permettre de diversifier encore plus le portefeuille.

	Fonds	**Index**
Nombre d'émetteurs	**58**	**42**
YTW[8]	**4,40%**	**4,20%**
Durée	**3**	**3,1**
Note moyenne[9]	**BBB-**	**BBB**

Performances et perspectives pour 2025

Depuis 2022, on observait une sous-performance du segment des obligations hybrides d'entreprises qui s'expliquait par le fait que le marché évaluait mal l'*extension risk*, c'est-à-dire le risque que l'obligation ne soit pas remboursée de manière anticipée à la date fixée par l'émetteur. Il en découlait un écart de *spread* avec les obligations *high yield* BB, qui s'est en partie normalisé cette année.

Avec la baisse des taux d'intérêt amorcée par les banques centrales, les investisseurs ont en effet été rassurés sur la capacité des émetteurs à se refinancer et à rembourser leurs obligations à la première date de call. De notre point de vue, ce mouvement de revalorisation – particulièrement marqué dans le secteur de l'immobilier – n'est pas terminé et devrait soutenir la performance de la classe d'actifs au cours des 12 prochains mois.

2. Source : Edmond de Rothschild Asset Management, données au 30 novembre 2024. **3.** Un titre de dette subordonnée est un actif financier obligataire, dont le remboursement dépend du remboursement préalable des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). **4.** La duration courte fait référence aux obligations ou aux titres de créance qui ont une duration relativement faible. La duration est une mesure de la sensibilité d'une obligation aux variations des taux d'intérêt. **5.** Le yield to call est une mesure financière qui estime le rendement total qu'un investisseur recevrait d'une obligation si elle était achetée à son prix actuel du marché et conservée jusqu'à la date de remboursement de l'obligation. **6.** L'objectif de performance/rendement est basé sur la réalisation d'hypothèses de marché retenues par le Groupe Edmond de Rothschild et ne constitue pas une promesse de croissance/performance/rendement. **7.** Source : Edmond de Rothschild Asset Management, données au 30/11/2024. **8.** Le rendement au pire (YTW) fait référence au rendement potentiel le plus bas d'une obligation, compte tenu de tous les scénarios possibles d'achat et de remboursement anticipé. **9.** Source : Edmond de Rothschild Asset Management, données au 30/11/2024. **10.** L'écart de spread est la différence entre les taux d'intérêt du marché obtenue par deux parties qui concluent un swap de taux d'intérêt.

Source : Edmond de Rothschild Asset Management (France), données arrêtées au 31/12/2024. Les sociétés/titres ci-dessus sont présentés à titre indicatif uniquement. Les informations relatives aux titres ne doivent pas être interprétées comme une opinion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) sur l'évolution prévisible desdits titres et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'ils émettent. Ces informations ne doivent pas être considérées comme une recommandation d'achat ou de vente de ces titres.

Principaux risques d'investissements

INDICATEUR DE RISQUE : **1** **2** 3 4 5 6 7

L'indicateur de risque note sur une échelle de 1 à 7 cet OPC. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres OPC et la mention d'une catégorie 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. En outre, il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Cet indicateur part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs. **Risque de perte en capital :** L'OPCVM ne garantit ni ne protège le capital investi ; l'investisseur peut donc ne pas récupérer l'intégralité de son capital initial investi même s'il conserve ses parts pendant la durée de placement recommandée. **Risque de crédit lié aux investissements dans des titres spéculatifs :** L'OPCVM peut investir dans des émissions de pays ou de sociétés notés, au moment de l'achat, comme « non-investment grade » par une agence de notation (notation inférieure à BBB- selon Standard & Poor's ou toute autre notation équivalente attribuée par une agence indépendante qui dispose d'une notation interne équivalente émise par la société de gestion) ou qui sont considérés comme équivalents par la société de gestion. Ces émissions sont des titres jugés spéculatifs et présentent un risque plus élevé de défaillance de l'émetteur. Cet OPCVM doit être considéré comme partiellement spéculatif et s'adresse spécifiquement aux investisseurs conscients des risques inhérents à l'investissement dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « high yield » (titres spéculatifs présentant un risque plus élevé de défaillance de l'émetteur) peut entraîner un risque plus important de baisse de la valeur liquidative. **Risques liés aux obligations convertibles contingentes (Cocos) :** Les Cocos sont des titres de créance subordonnés émis par des établissements de crédit ou des compagnies d'assurance ou de réassurance, éligibles dans leurs fonds propres réglementaires et qui ont la particularité d'être convertibles en actions, ou dont la valeur nominale peut être réduite (mécanisme dit de « write down ») en cas de survenance d'un « trigger », préalablement défini dans le prospectus. Un Coco comporte une option de conversion en actions à l'initiative de l'émetteur en cas de détérioration de sa situation financière. Outre le risque de crédit et de taux d'intérêt inhérent aux obligations, l'activation de l'option de conversion peut entraîner une baisse de la valeur du Coco par rapport à celle des autres obligations classiques de l'émetteur. Selon les termes de la Coco concernée, certains événements déclencheurs peuvent entraîner une réduction permanente à zéro de l'investissement principal et/ou des intérêts courus ou une conversion de l'obligation en actions. **Risque de taux d'intérêt :** En détenant des titres de créance et des instruments du marché monétaire, les fonds sont exposés aux variations des taux d'intérêt. Ce risque se définit comme une hausse des taux d'intérêt qui entraîne une baisse de la valeur des obligations et donc une baisse de la VNI du fonds.

Caractéristiques du fonds*

Objectif d'investissement : Surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice ICE BofA Global Hybrid Non-Financial Corporate 5% Constrained Index au travers d'un portefeuille investi majoritairement dans de titres de dette hybride d'entreprises de toute zone géographique. Ces titres de nature obligataire sont émis par des sociétés non financières ayant les caractéristiques suivantes : Rang de paiement subordonné et, émis avec une maturité « perpétuelle » ou supérieure à 50 ans lors de l'émission.
Devise de référence : EUR
Date de lancement : 09/12/2021
Codes ISIN : Part A : FR00140059A7 / Part I : FR0014005930
Souscription initiale minimum : Part A : 1 part / Part I : € 500 000

Frais de gestion : Part A : 1.15 % max. / Part I : 0,55 % max.
Frais de gestion variable : 15 % de la performance supérieure à l'indice de référence
Commission de souscription : Part A : 1 % max. / Part I : néant
Frais de rachat : Néant
Indice de référence : ICE BofA Global Hybrid Non-Financial 5% Constrained Corporate Index
Horizon d'investissement recommandé : > 3 ans
*Les parts présentées dans ce document sont les principales parts en EUR. Le compartiment dispose par ailleurs de parts en USD et CHF.
Pour plus d'information, veuillez contacter votre interlocuteur commercial.

Janvier 2025. Document non contractuel conçu à des fins d'information uniquement. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations. Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel. Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild sur les marchés, son évolution et sa règlementation, compte tenu de son expertise, du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est ainsi recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé (DIC) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale, remis avant toute souscription et disponibles en français et en anglais sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center" ou gratuitement sur simple demande. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ce Fonds, conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Source d'informations : à défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent support sont celles du groupe Edmond de Rothschild.
Pour les investisseurs de l'UE : Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France). Vous pouvez obtenir, sur le lien suivant : www.edmond-de-rothschild.com/media/4yvncr2p/edram-fr-principaux-droits-des-investisseurs.pdf, un résumé des droits des investisseurs en français et anglais. En Espagne, la SICAV est enregistrée auprès de la CNMV sous le numéro 1801.
Pour les investisseurs suisses: Ce document à caractère publicitaire est émis par Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., sise 18 rue de Hesse, 1204 Genève, Suisse, une banque suisse agréée et réglementée par l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés financiers (« FINMA »).
Les compartiments d'« Edmond de Rothschild SICAV » figurant dans ce document sont des compartiments de la SICAV de droit français « Edmond de Rothschild SICAV » agréés par l'AMF qui ont été approuvés par la FINMA pour être offerts en Suisse à des investisseurs non qualifiés.
REPRÉSENTANT ET SERVICE DE PAIEMENT EN SUISSE : Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. ; Rue de Hesse 18 ; CH - 1204 Genève.
© Copyright Edmond de Rothschild. Tous droits réservés.

SOCIÉTÉ DE GESTION ET DISTRIBUTEUR GLOBAL
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
47 rue du Faubourg Saint-Honoré / FR - 75401 Paris Cedex 08
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 €
Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris

DÉLÉGATION DE LA GESTION FINANCIÈRE
EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) S.A.
18 rue de Hesse / CH - 1204 Geneva

www.edmond-de-rothschild.com